#90|| NOV 2026

# MATÉRIEL INDUSTRIEL

Cfdt: FGTE CHEMINOTS

## La CFDT Cheminots dépose un préavis pour s'opposer à la mise en place des REA (Référents d'Equipe Autonome).

## MONTANT BRUT JOURNALIER DE LA PRIME REA =




EXPLICATIONS

### La CFDT Cheminots, seule organisation syndicale à réagir contre ce très mauvais projet, proposera aux autres OS une intersyndicale pour définir les modalités d'opposition à ce dernier

Reçue en demande de concertation immédiate le 28 octobre dernier, la CFDT Cheminots a d'ores et **déjà déposé un préavis**, qui couvrira la **période du 22 novembre à 8 heures au 15 janvier 2027 à 8 heures.**

Les autres actions CFDT : pour la CFDT Cheminots, en mettant en place les REA, la direction ne respecte pas :

- Le fonctionnement des instances de représentation, en particulier le Comité Social et Économique (cela s'appelle un **délit d'entrave**). La CFDT Cheminots envisage de déposer un **recours accéléré au tribunal** (référé) pour suspendre le projet de la Direction.
- Certains agents sont désignés REA sans aucune prime perçue à date. La CFDT **demandera réparation** pour ces agents.
- Les dispositions de l'accord classification et rémunération (notamment le pesage des postes, appelé critères classants) créant un **dumping social** sans précédent au Matériel Industriel.

**Pour aller plus loin**
Pour consulter l'intégralité du RCC, cliquez ou scannez ce QR code

**Des questions ? des remarques ?**
**contactez-nous** contact@cfdtcheminots.org

### Les REA quesaco ?

**La Direction propose la suppression des ADPX pour les remplacer par des REA (Référents d'équipe Autonome). Ceux-ci resteraient à leur classe d'origine,et percevraient une prime mensuelle de 46€ bruts. Pour la CFDT c'est proprement scandaleux ! Les ADPX seraient tout simplement reclassés. Inacceptable !**